

Joëlle Milquet, l'inépuisable et l'épuisante

Portrait d'une ministre de l'Education, volontaire jusqu'à l'impatience

Elle aurait dû s'appeler Joëlle... Milquet. Seulement voilà : quand son arrière-grand-père se présente à l'état civil à Charleroi, le fonctionnaire cochonne le travail et gratte au registre un « Milquet » purgé du sang espagnol qui battait dans les veines du patronyme original.

Si l'on se réfère aux clichés circulant ordinairement sur les Hispaniques, voilà qui pourrait expliquer ce tempérament tumultueux et cet œil noir qui fend vite, et en deux, le contradictoire (une espèce qu'elle aime peu).

Joëlle Milquet est née le 17 février 1961 à Charleroi, d'un père enseignant (qu'elle perd quand elle a six ans) et d'une maman d'origine française – et enseignante itou. Le père enseigne le français à l'athénée de Charleroi. La mère fait de même mais à l'école Saint-André. Le cocon familial est donc coloré laïque-catholique, souligne volontiers la progéniture, toujours désireuse de faire valoir son pluralisme.

Son ascendance hexagonale explique un intérêt précoce et vif pour la politique française, qu'elle n'extrapole pas au débat belgo-belge qu'elle jugera longtemps médiocre et sans intérêt.

Et, au fait, Joëlle Milquet, en principe, n'aurait jamais dû faire de politique (elle voulait être magistrate). Alors, pourquoi en fera-t-elle ? Et autant, en prime ?

Elle est diplômée en droit de l'UCL. Et fut brillante aux études. En 1987, son ancien professeur de droit Etienne Cereux l'engage donc comme assistante parlementaire au Sénat – à l'embauche, on la questionne sur la politique belge et elle bat le beurre. Elle nous dira, un jour : « *J'exagère mais c'est à peine si je savais que Gérard Deprez présidait le PSC.* »

C'est un comble (on y reviendra).

Carrière éclair

En 1990, elle devient secrétaire politique du groupe PSC au Sénat. En 1992, on la verse au cabinet de Michel Lebrun, alors ministre de l'Enseignement supérieur. Lebrun et Deprez sont copains comme cochons. Et c'est là, au cabinet Lebrun, où Deprez promène souvent ses temps libres, que Milquet fait la connaissance de celui qui préside encore le PSC. La colle prend. Et Deprez fait un rêve : dételer (il dirige le parti depuis 1981, et il s'est lassé du job autant que le parti s'est fatigué de lui. Il le sait). Seconde partie du rêve : refiler les clés

de la maison à Joëlle Milquet dont la jeunesse et la vigueur pourraient donner un coup de cric au vieux parti usé – depuis la guerre, il décline de scrutin en scrutin.

C'est le début d'une carrière éclair. En 1995, Lebrun quitte l'Enseignement et Milquet quitte Lebrun. Deprez l'embrigade aussi sec. En l'espace de quelques mois, il en fait son bras droit avant de l'envoyer au Sénat (comme sénatrice, cette fois). Le 16 décembre 1995, le Bastognard abat ses cartes. On est à la salle de la Madeleine, à Bruxelles, où le PSC tient congrès. Deprez discourt à la tribune. A la surprise générale, il annonce qu'il va anticiper la présidentielle et – seconde surprise – il envoie : « *Le PSC a besoin d'un nouveau président... Ou, pourquoi pas ?, d'une nouvelle présidente...* »

Tout le monde devine à qui fait allusion Deprez.

Milquet n'avait été avertie que la veille du coup de force deprézien. Qui passe mal, dans les carrés de la vieille garde sociale-chrétienne. Deprez pense que personne n'osera engager le duel avec sa dauphine. C'est loupé. A l'époque, Milquet, inconnue du public, n'est (déjà) plus une inconnue au parti. Le vétéran Charles-Ferdinand Nothomb, qui aime autant Deprez que son adjointe, présente sa candidature à la présidente,

poussé dans le dos par ces mandarins que la fougue réformatrice de Milquet inquiète – oui, déjà.

Le scrutin a lieu au mois de mars 1996. A l'issue d'une campagne terrible (« *immonde* », dira Milquet, plus tard), le vieux Nothomb l'emporte sur la gamine... à 23 voix près. Le parti n'est pas divisé. Il est carrément en feu. Et l'incendie va durer de longues années.

Immédiatement, c'est la guerre entre le clan Nothomb et le clan Deprez-Milquet.

En juin 1997, alors que le PSC est en majorité avec le PS, Deprez propose (publiquement) de recréer un axe PRL-PSC, pour délivrer la Wallonie des socialistes. Le PS apprécie à moitié. Le fait savoir. Et, au PSC, la crise interne s'enflamme de plus belle. Elle conduira à l'éviction de Deprez du PSC, en 1998 (jeté, il créera le MCC qui ralliera ensuite le PRL-FDF).

1.000 idées/minute

Affaibli par des sondages qui coulent un parti déjà si faiblard, Nothomb, contesté, fatigué, dételle avant terme.

En juin 1998, le parti pousse Philippe Maystadt à prendre le relais. Il se fait élire en ticket avec Milquet, désignée vice-présidente. C'est une embrouille. D'abord parce qu'il n'y a qu'une seule candidature (le duo en question) et les militants adorent Maystadt, l'enfant chéri du parti, dont l'élection en ticket aspire Milquet au top. Et il y a un deal : l'ancien ministre des Finances filera les clés à la désormais Bruxelloise après les élections de 1999. Maystadt, qui y est al-

lé à reculons (et que la vitalité de Milquet épuise un peu) passe le flambeau un an plus tard. Le 23 octobre 1999, Joëlle Milquet accède à la présidence.

On est en 1999, donc. Le PSC, aux élections, a morflé. Et les sociaux-chrétiens ont volé dans l'opposition, au profit d'une coalition libéraux/socialistes/écologistes. Le PSC sort des écrans radars. Ou presque. Milquet s'emploie à réécrire la doctrine du parti. Le public se met à découvrir alors tout ce que l'on sait d'elle. Il y a du bon. Il y a du pas bon. Le bon : un abattage inouï (c'est une stakhanoviste). Le pas bon : la fille est confuse, dispersée, autoritaire, coléreuse en interne, et, surtout, elle pulse à 1.000 idées/minute qui éreintent son entourage.

A ne jamais s'épuiser, elle épuise.

On lui doit un joli coup, quand même. En 2002, elle efface le PSC qu'elle fait muer en CDH. C'est sa revanche sur la vieille garde (qui peste en silence, attachée qu'elle était au « C » chrétien). Mais l'opération a ses limites, fondée qu'elle est sur une doctrine embrouillée où il est *grosso modo* question de s'occuper de... l'humain.

Aux élections de 2004, le CDH revient aux responsabilités régionales avec le PS.

C'est l'époque des mamours – on verra même Milquet et Elio Di Rupo s'afficher ensemble sur papier glacé. C'est une erreur – la complicité avec le patron du PS est réelle mais ces effusions publiques

consolident l'idée d'un parti scotché aux socialistes. En même temps, c'est la guerre avec le MR, qui a multiplié les tentatives de débauchages dans les rangs sociaux-chrétiens. Opérations dont Milquet déduira une détestation tenace à l'endroit de l'état-major libéral – qui le lui rendra bien.

Après les élections de 2007, Yves Leterme tente de sceller un gouvernement libéral-centriste (c'est l'Orange bleue) avec la N-VA. La patronne du CDH vit un été de gloire en résistant aux charges

flamandes sur le terrain institutionnel. La presse flamande l'appelle « *Madame Non* ». Qui dit tellement non que l'Orange bleue meurt avant d'avoir été. Les socialistes reviennent dans le jeu. Autant dire que, pour le MR, Milquet est définitivement vendue au boulevard de l'Empereur.

Elle devient ministre fédérale en 2008 et consent à lâcher la présidence du CDH trois ans plus tard à son ancien bras droit, Benoît Lutgen.

Incontournable

Les événements de l'été 2014 sont encore frais dans nos mémoires : le CDH refuse de négocier avec le MR et la N-VA au fédéral, ce que Lutgen monnaie chèrement auprès du PS. A la Communauté française, il arrache les plus belles compétences (Education, Culture, Enfance,...) et les cède à Milquet. Obligé. Elle est incontournable – elle est encore

puissante en interne et c'est la seule vraie machine à voix du parti sur le sol bruxellois. La Bruxelloise se replie donc sur la Communauté française, la mort dans l'âme (elle préférerait le prestigieux étage fédéral) mais elle est sincèrement intéressée par l'enseignement.

Un os : la charge est trop pesante et la casserole scolaire, fumante (ne revenons pas là-dessus) donne à mesurer mieux que jamais les limites du personnage.

Elle a ses talents, ses bons côtés. « *Elle est très humaine et, quand elle n'est pas en crise, elle est sympa.* » Elle est chaleureuse. Elle est volontaire, aussi, tenace, rude en négociation. Rompant avec la « politique des petits pas », qui était l'option des anciennes ministres de l'Education (Simonet et Schyns), elle cravache, veut du résultat (rapide) et en obtient déjà d'ailleurs (non-redoublément en 3^e maternelle, lancement du Pacte d'excellence,...).

Et puis, il y a ce que l'on sait : la femme est impatiente, excessive, confuse – au point de parfois affirmer tout et son contraire dans des délais assez rapprochés. Elle délègue peu, contrôle tout, s'impose des agendas humains (qu'elle est incapable de tenir, ce qui la met en retard partout). Son cabinet trinque (« *Elle n'arrête jamais* »). On nous résume : « *Elle est toujours dans l'agitation. Elle ne sait pas se poser.* » Un proche prolonge : « *Quoi qu'il advienne, elle tient. C'est une force de la nature. On dirait qu'il n'y a que l'inaction qui pourrait la faire s'effondrer.* » ■

PIERRE BOUILLON

PARLEMENT**La certification est bétonnée**

Le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a voté vendredi, à l'unanimité, une proposition de décret visant à apporter une sécurité juridique à la certification des élèves après l'annulation, en raison de fuites, de plusieurs épreuves certificatives du CE1D (2^e secondaire) et du CESS (6^e secondaire). Les députés en ont débattu vendredi matin, lors d'une séance plénière, avec la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH). Le MR et Ecolo ont réclamé la mise en place d'une commission spéciale pour faire la lumière sur la crise et la gestion de celle-ci. Une demande que les partis de la majorité (CDH et PS) et la ministre ont soutenue sans réserve. Le texte, voté en urgence, ne vise pas à prévenir un afflux de recours de parents d'enfants concernés par l'annulation des épreuves et qui seraient recalés, mais à protéger juridiquement le travail de délibération des conseils de classe, ont insisté les auteurs du texte, Christiane Vienne (PS), Marie-Martine Schyns (CDH), Françoise Bertieaux (MR) et Barbara Trachte (Ecolo). Joëlle Milquet, qui se dit toujours « *fâchée, déterminée et solidaire* », s'est défendue des attaques de mauvaise gestion de la crise. « *Nous avons pris les mesures nécessaires à temps. Des décisions rapides, claires* », a-t-elle répliqué. La ministre a par ailleurs indiqué qu'un avocat avait été désigné afin d'étudier les fuites et de déposer, le cas échéant, des procédures judiciaires et disciplinaires. (b)